



Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier du 7 décembre 2023.

- Présents : Mme RICHARD Marie-Christine, Mme REGANI Rezela, M. COLLONGE Maurice, M. MARTINET Philippe, M. NIQUET Serge, M. TRICHET Jérôme
- Absents excusés : Mme BARNAY Fabienne, Mme ABRAN-Bonin Emmanuelle
- Invité : M. CORDIER Bernard, Référent du quartier Montpinot-le Bourg : Intervention et informations pour l'organisation d'un vide grenier

Ordre du jour :

- Intervention de Mr CORDIER Bernard référent du Quartier Montpinot-Le Bourg au sujet d'un vide grenier ;
- Commentaires des réponses de la mairie du CR de réunion du 7/9/23 ;
- Questions diverses ;

1. Intervention de Mr CORDIER Bernard, référent du Montpinot-Le Bourg au sujet d'un vide grenier Quartier :

a) L'organisation du vide grenier :

Il est important de constituer une logistique du vide grenier (Police du Vide Grenier, tenue des inscriptions, Registre des exposants, matériel à louer à la Commune de Tassin et surtout date et emplacement du vide grenier soumis à autorisation).

Le CDQ Horloge Montribloud après étude de faisabilité, formule le souhait de déposer un dossier dans les plus brefs délais.

b) La communication de l'évènement :

Il est préférable de prévoir une communication tous supports confondus (Flyers, Affichage, Réseaux Sociaux) avec des accroches, une rubrique < Contact >, une présentation des modalités d'inscription au Vide Grenier, un Rappel de la Date (fin juin ou fin septembre. Une distribution en boîte aux lettres une semaine avant la date du Vide Grenier peut être efficace.

Le CDQ Horloge Montribloud souhaite demander un soutien logistique de la Mairie pour réédition des tracts et une communication sur la page Facebook de la Ville.

→ Réponse de la Ville de Tassin la Demi-Lune :

L'équipe municipale est d'accord pour apporter un soutien logistique pour l'édition des tracts. Cela se fait déjà dans d'autres Conseils de quartier.

La communication sur la page Facebook n'est pas envisageable, car cette dernière a pour but de diffuser les informations institutionnelles qui s'adressent à toute la ville et elle est par ailleurs déjà très chargée.

Une alternative qui pourra être étudiée serait d'intégrer les éléments de communication des Conseils de Quartiers diffusés par le biais des panneaux d'affichages dans la rubrique "Conseils de Quartier" du site de la ville.

2. Commentaires des réponses de la mairie du CR de réunion du 7/9/23 :

a) Contenu des réponses :

→ Réponse de la Ville de Tassin la Demi-Lune :

La Mairie a exposé les raisons pour lesquelles un déplacement du Bac à Verre n'est pas possible pour le moment. L'entretien des arbres a été programmé et a fait l'objet d'une intervention donnant suite à la recommandation du CDQ Horloge Montribloud.

Le CDQ Horloge Montribloud salue la réactivité du service de la Relation Citoyenne.

b) Avis du Conseil de Quartier:

Favorable.

Le CDQ Horloge Montribloud souhaite établir des points de contacts plus rapprochés avec les services municipaux.

Les demandes doivent être adressées à Monsieur Jean-Baptiste RIO ou au chargé de Relation Citoyenne qui font le lien avec les services municipaux pour apporter des réponses complètes.

3. Questions diverses

Question : Y'aurait-il une attention particulière portée à la végétation (le Chêne) à l'intérieur de la construction (parking de l'horloge).

→ Réponse de la Ville de Tassin la Demi-Lune :

Le projet situe Montée de Verdun : plusieurs nouveaux arbres ainsi que plusieurs végétaux sont également conservés. Pour plus de détails concernant les plantations, il est possible de consulter le permis de construire à la mairie durant les horaires d'ouverture du service urbanisme : les lundis, mercredis et vendredis matin de 8h30 à 12h00.

Question : Est-ce que la Mairie peut installer des bancs au parc du Vallon ?

→ Réponse de la Ville de Tassin la Demi-Lune :

À ce jour, le Parc du Vallon compte déjà 4 bancs, qui offrent aux usagers la possibilité de s'asseoir.

Question : Que devient le Manège de la Promenade des Tuileries (Rue Leclerc)

→ Réponse de la Ville de Tassin la Demi-Lune :

Le manège est actuellement en révision et le prestataire a pris du retard. Son retour est prévu pour avril.

Fin de la séance à 22 heures

Prochaine séance le 07/03/2024

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur



Ville Tassin la Demi-Lune



villetassinlademilune



@TassinDemiLune



Tassin-la-Demi-Lune - 69160



Ville Tassin la Demi-Lune